



Comité de Quartier

Pondeilh

Compte-rendu de la réunion du 15 février 2022

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Philippe GARROTÉ : Élu référent du quartier

Frédéric LOUSTAU : Élu référent du quartier

Philippe GUILLEMANT : Correspondant du quartier

Brigitte ROSSI : Adjointe en charge de l'urbanisme et du développement durable

Étaient invités :

Les représentants de la Société PRELUDE S.O.

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

p-garrote@oloron-ste-marie.fr

f-loustau@oloron-ste-marie.fr

p.guillemant@orange.fr

PUBLIC : 20 personnes

1) Présentation du projet de lotissement social au 36 Boulevard Henri Laclau (ancien terrain Lacanette)

Le projet a été présenté par la SAS Europe Construction.

Ce projet fait suite à une première proposition pour la construction de 38 maisons. La commune n'a pas souhaité valider ce lotissement au regard de l'inadéquation de son insertion dans le tissu urbain constitué.

Le projet actuel concerne la construction de 10 maisons jumelées, soit 20 logements type F4, qui fait résonance avec les formes bâties existantes dans le quartier Pondeilh.

Des espaces communs plantés d'arbres fruitiers participeront à l'aménagement et à la favorisation de lieux de rencontres pour les futurs locataires. Un local dédié aux déchets ménagers sera placé en début de lotissement et disposera d'un point d'eau et d'une évacuation des eaux usées.

Un bassin de rétention des eaux pluviales sera créé afin de minimiser les effets induits sur les terrains. Par ailleurs, deux places de stationnement par logement seront prévues alors même que le bailleur social pourrait y déroger en ne prévoyant qu'une place par logement.

Pour ce qui concerne le hangar présent sur le terrain, il a été précisé que sa démolition se réaliserait dans le respect des normes en vigueur compte tenu de la présence d'amiante.

Il s'agit de logements sociaux dont 80% d'Oloronais pourront y prétendre.

Un flyer sera distribué par le constructeur dans les boîtes aux lettres des riverains afin de les avertir du début de la démolition.

Certains participants n'ont pas adhéré à ce projet qui leur paraît encore trop surdimensionné.

2) Frelons asiatiques / moustiques tigres

Présentation d'un modèle de piège pour frelons asiatiques. Il est précisé que la période idéale pour l'installation est fin février – début mars afin de capturer les reines pour limiter la ponte.

Frédéric LOUSTAU évoque le sujet des moustiques ; il propose d'installer des « nichoirs » à chauve-souris à proximité des eaux stagnantes car celles-ci se nourrissent abondamment de moustiques.

3) Réponses aux questions posées le 26 octobre 2021

Frédéric LOUSTAU donne les réponses aux questions posées lors de la réunion du 26 octobre 2021.

Certaines réponses amènent d'autres échanges :

Point 1 : Rue Albert Camus

Débat sur l'utilité du sens interdit dans cette rue.

Point 5 : Rue du 11 Novembre

Un flyer va être distribué dans l'impasse du 11 novembre pour informer les résidents du passage de la balayeuse afin de sortir les voitures des trottoirs.

Point 6 : Rue Léo Lagrange

Hormis la solution apportée pour le trottoir longeant le champ, entre le petit pont à côté du lotissement M. Singher et la rue du 8 mai, une discussion sur le stationnement de cette rue suit : le souhait des habitants est de conserver l'actuel car les chicanes occasionnées diminuent la vitesse des véhicules.

Point 9 : Les Castors

Aire de jeux : projet participatif hors délai. En cause : le retard du technicien de la société qui doit venir réaliser le devis. Proposition de le présenter de nouveau pour 2023. Marie-Lyse BISTUÉ propose son aide pour des contacts avec des sociétés ayant déjà installé des jeux sur Oloron.

4) Questions / Réponses

Point 16 : Les Castors

a) Peut-on écaler les sapins des Castors – face au rond-point de chez Lindt ? Ils génèrent beaucoup d'ombre et de mousse au sol.

Réponse : Les arbres ne s'écilent pas. Soit on les maintient, soit on les coupe. Cette question a été posée au syndic de propriété qui a répondu pour un maintien.

b) La balayeuse ne passe pas Avenue Loustaunau Lacau.

Réponse : La balayeuse passe dans cette Avenue le mardi, une semaine sur deux. Les services techniques vont mettre des panneaux d'interdiction de stationner lors des passages de la balayeuse.

c) Le stationnement est à revoir dans l'Avenue Loustaunau Lacau.

Réponse : Le chiffrage des travaux a été réalisé. L'aménagement sera proposé par les élus. Compte tenu du budget nécessaire, il sera, si validation, proposé au budget 2023.

d) La place de stationnement handicapé a été « enlevée » au bout des Castors. Un courrier (ancien) fait à la Mairie est resté sans réponse.

Réponse : La place de stationnement a été supprimée il y a 2 mois suite à une demande du comité de quartier. Il n'est pas prévu de refaire cette place.

e) Le « bateau » devant le numéro 1 serait à refaire.

Réponse : Il sera refait courant juin.

f) Il manque des « prunus » dans l'Avenue Loustaunau Lacau.

Réponse : Les services techniques assureront une replantation à l'automne 2022.

g) Des voitures sont stationnées en permanence le long de la route longeant le cimetière (2 places en zone bleue).

Réponse : Cette information a bien été transmise à la Police Municipale. Selon la loi, il est interdit de laisser son véhicule stationné plus de sept jours consécutifs au même endroit. Cette règle est soumise à la flexibilité des départs en vacances. Néanmoins, la mairie a une convention avec la fourrière. Les élus invitent donc les citoyens à signaler ces véhicules à la mairie. Une équipe viendra marquer les pneus. Si aucun mouvement n'est constaté après sept jours, une lettre est envoyée au propriétaire avant enlèvement.

h) Revoir l'emplacement des coussins berlinois devant l'école de Pondeilh. Les véhicules passent aussi vite sur le milieu de la route. La Présidente du syndic des Castors souhaite rencontrer Jean-Marc LARROUCAU, Directeur des Services Techniques, à ce propos.

Réponse : Vu sur site : des balises vont être mises en place pour empêcher les véhicules de rouler sur les trottoirs pour éviter les coussins berlinois.

i) Tous les bancs n'ont pas été remis en bas des Castors.

Réponse : Il y a actuellement 11 bancs. Pas de nécessité d'en rajouter.

j) Concernant l'information sur le compostage aux Castors, le syndic donnera la date de l'Assemblée Générale à Éric MAUNAS, responsable SPANC/SICTOM, afin qu'il intervienne auprès des locataires.

Point 17 : Rue du 8 mai

Une plaque d'égout est descellée à 50 mètres environ du pont, côté droit en se dirigeant vers l'école de Pondeilh.

Réponse : La réparation a été effectuée (angle du 8 mai et rue du 11 novembre).

Point 18 : Rue Léo Lagrange

Peut-on installer une caméra devant les containers à verre ?

Réponse : Il n'est pas possible d'augmenter le nombre de caméras sur le territoire de la commune pour cette année.

Point 19 : Pic d'Orhy

a) Quelle est la date prévue pour le goudronnage à l'emplacement des jardinières enlevées ?

Réponse : Les campagnes de goudronnage commenceront ce mois de juin.

b) Revoir le lampadaire qui « devrait » s'allumer par détection de mouvement (toujours pas efficace).

Réponse : En cours de réaménagement complet par le service Espaces Verts.

c) Les habitants trouvent qu'il manque des poubelles (petites poubelles fixées au sol).

Réponse : Des poubelles ont été ajoutées.

d) Il faudrait réparer le banc qui se trouve entre le 12 et le 14 de la « rue » du Pic d'Orhy.

Réponse : Les lames de bancs ont été commandées. Les bancs seront réparés dès réception de celles-ci.

Point 20 : Rue Frédéric Ozanam

Arbre à rabattre ?

Réponse : Vu sur site : l'arbre en question est en effet à l'angle de la maison et sur un talus public qui n'est fréquenté par personne. Avant toute intervention, les services techniques souhaitent avoir l'avis favorable des élus. Un rendez-vous avec Marie-Lyse BISTUÉ à ce sujet est prévu le 10 mai.

Point 21 : Petit parc (Boulevard Henri Laclau)

A-t-on une date pour la mise en place des nouveaux jeux ? (Question posée hors réunion)

Réponse : Mise en place prévue pour septembre 2022 (problèmes de délais de livraisons).

5) Informations

Il est décidé par les élus que la prochaine visite de quartier se fera sur le secteur des Castors.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 17 mai 2022 à 20h30 à l'école de Pondeilh

Plus personne ne souhaitant prendre la parole,

La réunion se termine à 23h00.